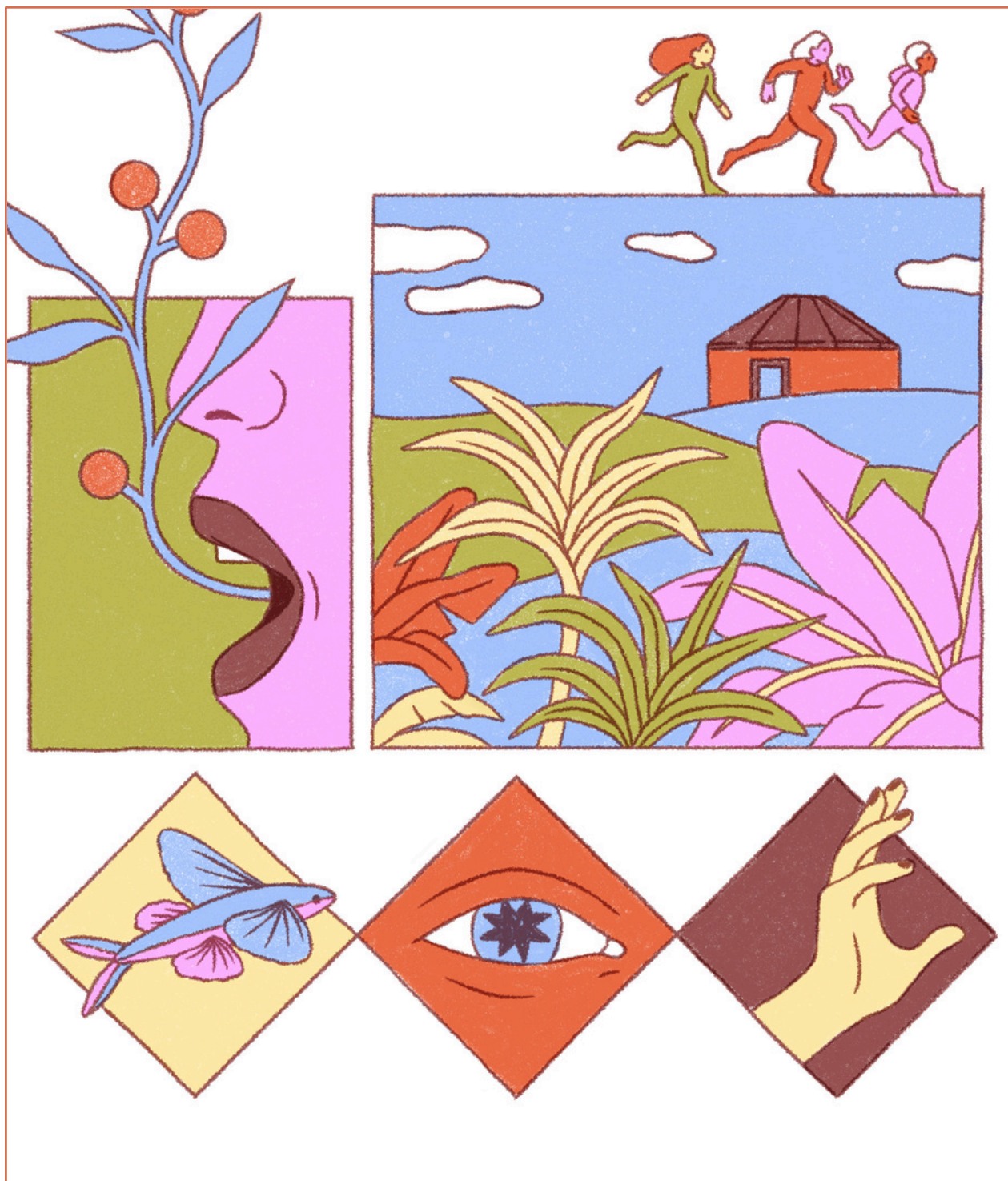
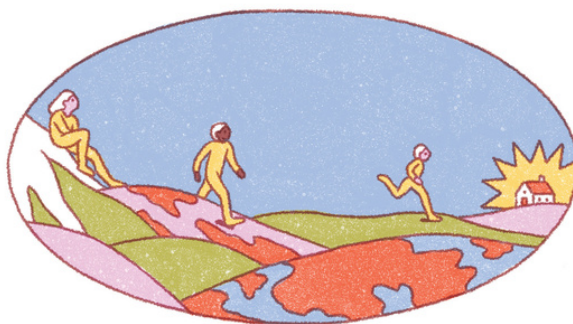


BIENVENUE À LA MAISON DU CONTE

LIVRET D'ACCUEIL FORMATIONS SAISON 2026-2027





Nous sommes heureux·ses de vous accueillir à La Maison du Conte. Ce livret a été conçu pour vous accompagner tout au long de votre formation et vous permettre de trouver facilement les informations utiles : **fonctionnement de la Maison, espaces de travail, ressources, accès, horaires, repas, accessibilité et règles de vie collective.**

Vous y trouverez également les informations essentielles concernant **la sécurité et le règlement intérieur.**

Notre souhait est de vous permettre de vivre votre formation dans les meilleures conditions, dans un cadre propice à l'apprentissage, à l'expérimentation, à la rencontre et au partage.

Toute l'équipe de La Maison du Conte reste à votre écoute avant, pendant et après votre formation.

Bienvenue et belle formation à vous !

Sommaire

page 1 — **Notre histoire**

Présentation et quelques repères historiques

page 2 — **Notre approche pédagogique**

Les principes qui guident nos formations

page 3 — **Notre engagement qualité**

Qualiopi et notre démarche d'amélioration continue

page 4 — **Vos contacts**

Les personnes à votre écoute

page 5 — **Les ressources et les espaces de travail**

Bibliothèque, ressources en ligne et salles de formation

page 6 — **Venir à La Maison du Conte**

Adresse, horaires et accès et hébergements

page 7 — **Votre accueil sur place**

Accès aux salles et espaces de repas

page 8 — **Accessibilité et handicap**

Accueil, accompagnement et aménagements possibles

page 9 — **Vie collective : les règles essentielles**

Tenue, téléphone, tabac, repas et respect des autres

page 10 — **Absences, retards et sécurité**

Présence, émargement, accidents et consignes de sécurité

page 11-12 — **Règlement intérieur : l'essentiel**

Droits, devoirs, matériel, confidentialité et sanctions



Notre histoire



Un lieu de création, de recherche et de formation

Créée en 1993, par Michel Jolivet, La Maison du Conte est aujourd'hui un lieu dédié au conte et aux arts de la parole. Elle développe quatre grandes activités :

CRÉATION

Accompagnement et soutien à la création artistique.

DIFFUSION

Organisation de spectacles et d'événements.

TRANSMISSION

Formations et ateliers pour les professionnel·les et les amateur·rices.

SENSIBILISATION

Actions auprès des publics et des établissements scolaires.

Quelques dates :

1993 — Création de La Maison du Conte.

1999 — Installation à la Villa Lipsi.

2001 — Développement du Labo, projet de transmission porté avec Abbi Patrix.

2016 — Nouvelle codirection entre Isabelle Aucagne et Valérie Briffod et nouveau Labo

Depuis 2021 — Isabelle Aucagne assure la direction de La Maison du Conte.

Notre approche pédagogique

Les formateur·rices intervenant à La Maison du Conte sont **des artistes dont nous suivons le travail.**

Chaque formation permet ainsi de découvrir l'univers artistique d'un·e artiste, mais aussi sa manière de transmettre. Les objectifs, les prérequis éventuels et les modalités pédagogiques propres à votre formation sont précisés dans le programme et/ou la convocation qui vous ont été transmis avant votre entrée en formation.

Notre pédagogie repose sur plusieurs principes :

THÉORIE ET PRATIQUE

Les formations alternent apports théoriques, échanges et mise en pratique.

EXPÉRIMENTATION

Les stagiaires sont encouragé·es à essayer, chercher, expérimenter et trouver leur propre manière de faire.

TRAVAIL COLLECTIF

Les expériences et les recherches sont partagées au sein du groupe.

RECHERCHE ET TÂTONNEMENT

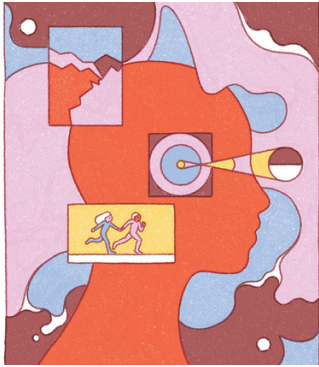
L'erreur et l'essai font partie du processus d'apprentissage.

MISES EN SITUATION

Lorsque cela est pertinent, des temps d'expérimentation publique peuvent être proposés.

ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées dans le programme de chaque formation et peuvent notamment prendre la forme de mises en situation, d'observations, d'échanges avec le·la formateur·rice, d'auto-évaluations ou de tout autre outil adapté aux objectifs pédagogiques de la formation.



Notre engagement qualité

La Maison du Conte est engagée dans une démarche d'amélioration continue.

Elle est certifiée Qualiopi depuis juillet 2021 au titre de ses actions de formation.

Une attention particulière est portée à :

- la définition des objectifs de formation
- l'adaptation des formations aux publics
- l'accueil et l'accompagnement des stagiaires
- la qualité des moyens pédagogiques et techniques
- la qualification des formateur·rices
- l'information des stagiaires
- la prise en compte de leurs retours et évaluations.

Vos retours comptent !

Les évaluations réalisées pendant ou à l'issue des formations permettent à La Maison du Conte d'améliorer continuellement ses formations et ses conditions d'accueil.

[Découvrez les avis et retours d'expérience de nos anciens stagiaires.](#)

Vos contacts

Sonia Berqia

Chargée des formations tout public

sonia.bergia@lamaisonduconte.com

01 49 08 08 54

Charlotte Kleefeld

Chargée des formations artistes

charlottekleefeld@lamaisonduconte.com

01 49 08 08 51

Si vous avez des besoins spécifiques liés à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin de préparer au mieux votre accueil et votre formation.

Marion Regard

Directrice adjointe / Référente Handicap

marion.regard@lamaisonduconte.com

01 49 08 08 53

En cas de difficulté rencontrée pendant votre formation, qu'elle soit pédagogique, organisationnelle ou liée à une situation particulière, n'hésitez pas à en parler au·à la formateur·rice ou à contacter la personne en charge de votre formation.

Nous étudierons avec vous les solutions et adaptations possibles.

Une question ou une réclamation ?

Avant, pendant ou après votre formation, vous pouvez contacter directement [Sonia Berqia](#) ou [Charlotte Kleefeld](#).

[Accéder au formulaire de réclamation.](#)



Les ressources et espaces de travail

LA BIBLIOTHÈQUE

La Maison du Conte dispose d'un fonds documentaire consacré au conte.

La bibliothèque compte environ 400 ouvrages, accessibles librement aux stagiaires.

Les livres sont consultables uniquement sur place.

Le fonds est également référencé dans la base de données de la Médiathèque de Chevilly-Larue, qui possède elle aussi un fonds consacré au conte.

Les ressources en ligne

Vous pouvez également retrouver des ressources :

- [à voir](#)
- [à lire](#)
- [à écouter](#)



LA SALLE MOMO

- 87 m²
- jusqu'à 25 participant·es en atelier
- possibilité de moquette au sol
- matériel son, lumière et vidéo sur demande



LA YOURTE

- 68 m²
- jusqu'à 15 participant·es en atelier
- située dans le jardin
- chauffée en hiver
- pas d'équipement technique

Venir à La Maison du Conte

La Maison du Conte - 8 rue Albert Thuret 94550 Chevilly-Larue

Les horaires de la formation : 9h30 – 13h / 14h – 17h30.

L'accueil café et fin des inscriptions à partir de 9h00.

RER B

Descendre à Bourg-la-Reine, puis prendre le bus 192 en direction du marché de Rungis. Descendre à l'arrêt Jean Mermoz / Général de Gaulle.

TVM / BUS

Descendre à Mairie de Chevilly-Larue, puis prendre le bus 192 ou 131.

Descendre à l'arrêt suivant : Jean Mermoz / Général de Gaulle.

Depuis Porte d'Italie, les bus 131 ou 186 desservent également l'arrêt Jean-Mermoz / Général-de-Gaulle.

MÉTRO

Ligne 14 : arrêt L'Haÿ-les-Roses.

ou

Ligne 7 : terminus Villejuif-Louis-Aragon, puis bus 286 jusqu'à l'arrêt Jean-Mermoz / Général-de-Gaulle.

VOITURE

Depuis Paris, compter environ 20 minutes depuis la Porte d'Italie. Suivre la N7 en direction d'Orly.

VÉLO

Abris vélo à disposition à l'intérieur.

2 stations de Vélib à Chevilly-Larue

- 25 av. du Président F. Roosevelt (Médiathèque Boris Vian)

- 2 rue du Stade (Parc des sports)

- Bientôt disponible : Rond Point Mermoz/Lycée Pauline Roland - 34 av. du Général de Gaulle

Votre accueil sur place

Accès aux salles

Les salles de formation sont accessibles uniquement en présence du·de la formateur·rice avant le début de la formation.

Les salles utilisées peuvent varier selon la composition du groupe et les besoins de la formation.

Pause déjeuner

Les repas ne sont pas pris en charge

Un espace est mis à disposition pour les repas avec réfrigérateur, micro-ondes et couverts.

Pour le confort de toutes et tous, chacun·e est responsable :
de sa nourriture ; de sa vaisselle et du nettoyage de son espace

Hébergement

La Maison du Conte ne dispose pas d'hébergement sur place.

Les stagiaires venant de l'extérieur peuvent toutefois trouver plusieurs solutions d'hébergement à proximité de la structure.

À titre indicatif, voici quelques établissements situés à Chevilly-Larue :

IBIS Hôtel
72 avenue de Stalingrad
94550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 45 12 92 20

B&B Hôtel
3 rue Jean Ferrat
94550 Chevilly-
Larue
Tél. : 08 92 78 80 33

Centre d'Accueil
Spiritain
12 rue du Père Mazurié
94550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 48 53 64 30

Adonis Paris Sud
196 av de stalingrad
94550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 48 90 40 16

D'autres possibilités d'hébergement, notamment des logements proposés sur Airbnb, sont également disponibles à proximité de La Maison du Conte.

Quelques logement déjà loué par nos stagiaires :

- Un studio
- Un studio
- Une chambre + canapé lit
- Deux chambres

Les informations et coordonnées sont données à titre indicatif. La Maison du Conte ne gère pas les réservations et ne peut être tenue responsable des prestations proposées par ces établissements.

Accessibilité et handicap

La Maison du Conte est attentive à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Des aménagements peuvent être mis en place en fonction des besoins de chacun·e

Accessibilité des locaux :

- L'accueil des personnes à mobilité réduite se fait au 6 rue Albert Thuret, portail gris
- Une place de stationnement adaptée est située rue des Jardins, à environ 50 m
- Un véhicule peut également être stationné dans la cour intérieure sur demande
- Les deux salles de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap
- Un cheminement extérieur permet d'accéder à la salle de formation et à la Yourte
- Une rampe permet l'accès à l'une des portes de la Yourte
- Des toilettes accessibles sont disponibles
- Du mobilier adapté peut être mis à disposition pour le déjeuner et le travail en bibliothèque

Avant votre formation :

Si vous avez un besoin spécifique, n'hésitez pas à nous contacter avant le début de votre formation.

Nous pourrions ainsi étudier avec vous les adaptations nécessaires à votre accueil et au bon déroulement de la formation.

Référente handicap :

Marion Regard : marion.regard@lamaisonduconte.com /01 49 08 08 53

Vie collective : les règles essentielles

La Maison du Conte accueille des formations artistiques. Pour votre confort et celui du groupe, quelques règles sont à respecter.

Tenue

Prévoyez une tenue confortable et adaptée à la pratique artistique, de type décontractée ou sportive.

Les formations se déroulent sans chaussures : chaussettes ou pieds nus.

La tenue doit néanmoins rester décente.

Téléphone

Les téléphones portables ne doivent pas être utilisés pendant les temps de formation.

Pendant les pauses, les communications téléphoniques doivent être passées à l'extérieur des salles.

Merci également de respecter le calme du voisinage.

Tabac

Il est interdit de fumer dans les bâtiments.

Il est possible de fumer uniquement à l'extérieur, en utilisant le cendrier situé sous le porche d'entrée.

Alcool et nourriture

Les boissons alcoolisées sont interdites dans l'organisme.

La nourriture et les boissons ne sont pas autorisées dans les espaces de formation.

Elles sont autorisées dans les espaces prévus à cet effet pendant les pauses.

Respect des autres

Chaque stagiaire s'engage à adopter un comportement respectueux envers les autres participant-es, les formateur·rices, l'équipe et toute personne présente dans les locaux.

Absences, retards et sécurité

Horaires et présence

Les horaires indiqués sur votre convocation doivent être respectés.

En cas d'absence ou de retard, vous devez prévenir le·la formateur·rice ou le secrétariat et fournir un justificatif lorsque cela est nécessaire.

Les absences pendant les heures de formation ne sont possibles qu'en cas de circonstances exceptionnelles, après en avoir informé le·la formateur·rice et la personne chargée de la formation.

Les absences ou retards non justifiés peuvent entraîner des sanctions.

Émargement

Une feuille d'émargement doit être remplie et signée pour chaque demi-journée de formation afin d'attester votre présence.

En cas d'accident

Tout accident ou incident survenu pendant la formation doit être signalé immédiatement au·à la formateur·rice et au responsable de l'organisme.

Sécurité incendie

Les consignes de sécurité et les plans d'évacuation sont affichés dans les locaux.

Prenez le temps de repérer :

- les sorties de secours
- les extincteurs
- les accès permettant l'évacuation.

En cas d'urgence, respectez les consignes données par l'équipe et évacuez les locaux selon les indications affichées.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Le présent règlement intérieur s'applique à l'ensemble des stagiaires participant à une formation organisée par La Maison du Conte, pour toute la durée de leur formation.

En participant à une formation, chaque stagiaire s'engage à le respecter.

Tout comportement contraire aux règles prévues par le présent règlement intérieur ou susceptible de perturber le bon déroulement de la formation peut constituer un manquement disciplinaire. Chaque stagiaire doit notamment :

- respecter les consignes d'hygiène et de sécurité
- respecter les horaires de formation
- signaler ses absences et retards
- signer les feuilles d'émargement
- respecter les personnes présentes dans les locaux
- prendre soin du matériel mis à disposition
- respecter les locaux et les espaces communs
- respecter les règles concernant le téléphone, le tabac, l'alcool et la nourriture
- respecter la confidentialité des informations concernant les autres stagiaires
- respecter les droits liés aux supports et documents pédagogiques

Matériel et documents :

Le matériel confié pendant la formation doit être utilisé conformément à son usage et rendu en fin de formation.

Les supports pédagogiques remis ou utilisés pendant la formation sont protégés par le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Ils ne peuvent pas être reproduits, transmis ou utilisés pour organiser ou animer une autre formation sans autorisation.

Confidentialité

Les informations personnelles ou professionnelles concernant les autres participant·es et découvertes pendant la formation doivent rester confidentielles.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Manquement au règlement :

Tout manquement au présent règlement intérieur peut, selon sa nature et sa gravité, donner lieu à une sanction.

Les sanctions applicables peuvent notamment être :

- un avertissement écrit ;
- une exclusion temporaire de la formation ;
- une exclusion définitive de la formation.

Aucune sanction pécuniaire ne peut être infligée à un·e stagiaire.

Lorsqu'une sanction est envisagée et qu'elle a une incidence, immédiate ou non, sur la présence du·de la stagiaire en formation, celui·celle-ci est convoqué·e à un entretien préalable.

La convocation précise l'objet, la date, l'heure et le lieu de l'entretien.

Au cours de cet entretien, le·la stagiaire peut se faire assister par la personne de son choix et présenter ses explications.

La sanction éventuellement prononcée est notifiée au·à la stagiaire dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Égalité, liberté d'expression et neutralité

La Maison du Conte veille au traitement égal de l'ensemble des stagiaires.

Elle respecte la liberté d'expression et de conscience de chacun·e, dans le respect du bon déroulement de la formation, des droits des autres participant·es et du présent règlement intérieur.

Les enseignements dispensés dans le cadre des formations respectent le principe de neutralité